

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

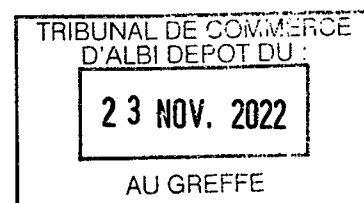
Numéro de gestion : 2014 B 00353 Numéro SIREN : 804 509 750 Nom ou dénomination : A.S.B. (ATELIER SOLUTION BATIMENT)
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2022 sous le numéro de dépôt 4623

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé							
TOTAL (I)							
Actif circulant							
Clients et comptes rattachés		23 980		23 980	40,65	25 740	50,83
Autres créances							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		5 702		5 702	9,67	11 701	23,11
. Autres		26 611		26 611	45,11	11 793	23,29
Disponibilités		2 642		2 642	4,48	1 404	2,77
Charges constatées d'avance		61		61	0,10		
TOTAL (II)		58 996		58 996	100,00	50 638	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		58 996		58 996	100,00	50 638	100,00



2011 B 353

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	3,39	2 000	3,95
Réserve légale	200	0,34	200	0,39
Réserves statutaires ou contractuelles	9 450	16,02	9 923	19,60
Résultat de l'exercice	3 059	5,19	-474	-0,93
TOTAL(I)	14 708	24,93	11 650	23,01
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	525	0,89	566	1,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 872	9,95	6 108	12,06
Dettes fiscales et sociales				
. Etat, impôts sur les bénéfices	456	0,77		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 180	3,70	2 340	4,62
. Autres impôts, taxes et assimilés	668	1,13	667	1,32
Autres dettes	34 586	58,62	29 307	57,88
TOTAL(IV)	44 287	75,07	38 988	76,99
TOTAL PASSIF (I à V)	58 996	100,00	50 638	100,00

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé							
TOTAL (I)							
Actif circulant							
Clients et comptes rattachés		23 980		23 980	40,65	25 740	50,83
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR		23 980		23 980	40,65	25 740	50,83
Autres créances							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		5 702		5 702	9,67	11 701	23,11
44566000 ABS 20 %		106		106	0,18		
44567000 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER		3 485		3 485	5,91	546	1,08
44571000 ETAT TVA COLLECTEE		1 787		1 787	3,03	1 293	2,55
44583000 ETAT REMBOURSEMENT TAXE SUR C.A. DEMANDE						9 538	18,84
44586000 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES		324		324	0,55	324	0,64
. Autres		26 611		26 611	45,11	11 793	23,29
46700000 DEB ET CRED DIVERS - AUTRES		26 611		26 611	45,11	11 793	23,29
Disponibilités		2 642		2 642	4,48	1 404	2,77
51210000 CIC		2 080		2 080	3,53	1 244	2,46
51220000 CREDIT AGRICOLE		462		462	0,78	20	0,04
51230000 BANQUE POPULAIRE		100		100	0,17	140	0,28
Charges constatées d'avance		61		61	0,10		
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		61		61	0,10		
TOTAL (II)		58 996		58 996	100,00	50 638	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		58 996		58 996	100,00	50 638	100,00

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000 3,39	2 000 3,95
10131000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE NON AMORTI	2 000 3,39	2 000 3,95
Réserve légale	200 0,34	200 0,39
10611000 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	200 0,34	200 0,39
Réserves statutaires ou contractuelles	9 450 16,02	9 923 19,60
10630000 RESERVE STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	9 450 16,02	9 923 19,60
Résultat de l'exercice	3 059 5,19	-474 -0,93
TOTAL (I)	14 708 24,93	11 650 23,01
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Associés	525 0,89	566 1,12
45510000 ASSOCIES CPTÉ COURANT	525 0,89	566 1,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 872 9,95	6 108 12,06
40110000 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	3 651 6,19	3 887 7,68
40810000 FOURN FACTURES NON PARVENUES	2 221 3,76	2 221 4,39
Dettes fiscales et sociales		
. Etat, impôts sur les bénéfices	456 0,77	
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	456 0,77	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 180 3,70	2 340 4,62
44587000 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	2 180 3,70	2 340 4,62
. Autres impôts, taxes et assimilés	668 1,13	667 1,32
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	668 1,13	667 1,32
Autres dettes	34 586 58,62	29 307 57,88
41110000 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES	34 586 58,62	29 307 57,88
TOTAL (IV)	44 287 75,07	38 988 76,99
TOTAL PASSIF (I à V)	58 996 100,00	50 638 100,00

SOCIETE ASB CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 200€
Siège social : 173 Avenue Jean JAURES
81160 SAINT JUERY
RCS : B 804509750
N°de gestion : 2014B00353

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
30 JUIN 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,

Le 30 JUIN 2022,

A DIX SEPT HEURES, l'associé de la société ASB CONCEPT, SAS au capital de 200 Euros divisé en 50 actions de 4,00 € chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au siège social : 173 Avenue Jean JAURES, à SAINT JUERY, sur la convocation du Président.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr SANCHEZ Patrice

Le Président constate qu'est présent ou représenté :

Mr SANCHEZ Patrice

associé détenant 50 actions, 50

Total égal à 50 actions sur les 50 actions composant le capital social.

L'assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- ◆ les statuts de la société ;
- ◆ le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- ◆ rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021 ;
- ◆ rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce;



- ♦ approbation des comptes annuels, affectation et répartition du résultat et quitus au président et au directeur général ;
- ♦ rémunérations du président et du directeur général ;
- ♦ questions diverses.

Puis, le président donne lecture des rapports sur les opérations de l'exercice écoulé et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du président sur sa gestion pendant l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021 tels qu'ils lui sont présentés. L'assemblée donne, pour l'exercice écoulé, quitus de leur gestion au président : Mme VALIERE Sandrine et au directeur général : Mr SANCHEZ Patrice.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve lesdites conventions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, ressort avec un bénéfice net de 3058,77€.

L'assemblée décide de lui donner l'affectation suivante :

- ♦ Réserve Statutaire : 3058,77€

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée prend note que le Président et le Directeur Général n'ont perçu aucune rémunération nette de leurs fonctions respectives pour l'exercice écoulé.

L'assemblée décide de ne fixer aucune rémunération pour le Président et le Directeur Général, pour l'exercice en cours.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à DIX HUIT HEURES.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le président et les associés présents.

Mr SANCHEZ Patrice, Associé.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Sanchez', with a long horizontal line extending to the right.